

MAIRIE DE VALZ SOUS CHATEAUNEUF

L'EQUIPE MUNICIPALE INFORME LES HABITANTS

1. LABEL TOURISME ET HANDICAP POUR LE GITE DE LA REINE MARGOT

Après l'obtention en septembre 2014 du label « **Coup de cœur** » des gîtes de France pour une durée de trois ans, le gîte de la Reine Margot a reçu une nouvelle distinction. En effet, après instruction de notre dossier de demande de labellisation, il a obtenu, pour une durée de cinq ans, la marque « **Tourisme et Handicap** » par la mise en œuvre de moyens assurant un accueil de qualité et l'accessibilité pour les personnes handicapées selon la déclinaison suivante : Handicap auditif et handicap moteur.



Nous devons répondre à deux types de handicap sur les 4 possibles. Les deux qui nous manquent sont : handicap visuel et déficient mental.

Nous sommes très heureux de cette décision, fruit d'un travail de plusieurs années pour satisfaire les critères rigoureux exigés.

2. RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est désormais terminé. Nous nous associons à notre agent recenseur, Mme BERTA Marie-Odile, pour remercier tous les habitants de l'accueil qu'ils lui ont réservé.

Les résultats du recensement sont les suivants :

Population : 52 habitants

Résidences principales : 23

Résidences secondaires : 29



3. COMITE DES FETES

Le conseil municipal se félicite de la poursuite du comité des fêtes, remercie le président, Mr DIMNET Julien, de poursuivre sa mission, et se réjouit du programme des festivités pour 2015 :

- Sortie au Pal le samedi 16/05
- Repas le dimanche 07/06
- Concours de pétanque le dimanche 5/07
- Fête patronale le samedi 25 et dimanche 26/07.

4. TRAVAUX DE VOIRIE

Nous avons déposé plusieurs demandes de subventions pour la réalisation de travaux de voirie communale. Ces financements sont nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Dans cette perspective, nous souhaitons sensibiliser chacun sur la collecte des eaux pluviales de chaque habitation. En effet, étant donné les coûts de tels travaux, il est nécessaire que cette collecte soit préalablement réalisée afin de garantir une plus longue et meilleure tenue des enrobés, ou bi-couche.

6. CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Vous trouverez ci-après les coordonnées des nouveaux conseillers départementaux titulaires et suppléants

Nicole ESBELIN – 06 78 12 99 78 nicole.esbelin@orange.fr

Bernard SAUVADE – 06 71 11 87 01 bernard.sauvade63@orange.fr

Agnès MALVY 06 87 42 08 86 agnes.malvy@wanadoo.fr

Dominique PLUTINO 06 63 34 38 36 dominique.plutino123@orange.fr

5. TRANSPORTS EN AUVERGNE

Un site unique a été mis en place (www.auvergne.mobilite.fr) afin de permettre aux usagers d'obtenir toutes les informations pour organiser leurs déplacements en Auvergne en utilisant une chaîne continue de transports collectifs (TER, cars, tramway, bus urbains...). Un calculateur d'itinéraire « porte à porte » leur indique les meilleures combinaisons entre les différents moyens de transport pour se rendre d'un point A à un point B, les perturbations éventuelles sur le réseau, renseigne sur les tarifs, plans et coordonnées des guichets.